

DANS L'ACTUALITE du 1^{er} au 24 août 2015

Textes officiels

JORF n° 0193 du 22 août 2015

Loi "Macron" – rectificatif

[LOI n° 2015-990 du 6 août 2015 pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques \(rectificatif\)](#)

Précisions sur les critères de délimitation des périmètres respectifs des établissements publics territoriaux de bassin (EPTB) et des établissements publics d'aménagement et de gestion de l'eau (EPAGE)

[Décret n° 2015-1038 du 20 août 2015 relatif aux établissements publics territoriaux de bassin et aux établissements publics d'aménagement et de gestion de l'eau](#)

Missions de la commune ou de l'établissement public chargé du service public de gestion des eaux pluviales urbaines

[Décret n° 2015-1039 du 20 août 2015 relatif au service public de gestion des eaux pluviales urbaines](#)

JORF n° 0191 du 20 août 2015

Installations classées pour la protection de l'environnement, remise en état, pollution

[Décret n° 2015-1004 du 18 août 2015 portant application de l'article L. 512-21 du code de l'environnement](#)

Préemption et rétrocession par les SAFER de terrains à vocation agricole et des droits à paiement de base

[Décret n° 2015-1018 du 18 août 2015 relatif aux modalités de préemption par les sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural de terrains à vocation agricole et de droits à paiements de base](#)

JORF n° 0189 du 18 août 2015

Loi 2015-992 du 17 août sur la transition énergétique et la croissance verte

[LOI n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte](#)

Marchés publics : le seuil de 15 000 euros a valeur réglementaire (CC 2015-257 L)

[Décision n° 2015-257 L du 13 août 2015](#)

JORF n°0184 du 11 août 2015

Définition des opérations standardisées d'économies d'énergie

[Arrêté du 31 juillet 2015 modifiant l'arrêté du 22 décembre 2014 définissant les opérations standardisées d'économies d'énergie](#)

JORF n° 0182 du 8 août 2015

Loi 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République

[LOI n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République \(1\)](#)

JORF n° 0181 du 7 août 2015

Publication de la loi "Macron"

[LOI n° 2015-990 du 6 août 2015 pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques \(1\)](#)

JORF n° 0180 du 6 août 2015

[Loi 2015-988 du 5 août 2015 \(accessibilité et ratification de l'ordonnance 2014-1090\)](#)

[LOI n° 2015-988 du 5 août 2015 ratifiant l'ordonnance n° 2014-1090 du 26 septembre 2014 relative à la mise en accessibilité des établissements recevant du public, des transports publics, des bâtiments d'habitation et de la voirie pour les personnes handicapées et visant à favoriser l'accès au service civique pour les jeunes en situation de handicap \(1\)](#)

JORF n° 0179 du 5 août 2015

[Définition des statuts de l'établissement public Grand Paris Aménagement](#)

[Décret n° 2015-980 du 31 juillet 2015 relatif à l'établissement public Grand Paris Aménagement et abrogeant le décret n° 2002-623 du 25 avril 2002 relatif à l'Agence foncière et technique de la région parisienne](#)

[Liste des plans, schémas et contrats devant prendre en considération les objectifs spécifiques de la politique de la ville](#)

[Décret n° 2015-986 du 31 juillet 2015 fixant la liste des plans, schémas de planification et contrats conclus par les collectivités territoriales et leurs groupements prenant en considération les objectifs de la politique de la ville](#)

JORF n° 0177 du 2 août 2015

[Détermination des règles relatives à l'enquête publique préalable à l'aliénation d'un ou plusieurs chemins ruraux appartenant à une ou plusieurs communes](#)

[Décret n° 2015-955 du 31 juillet 2015 relatif à l'enquête publique préalable à l'aliénation des chemins ruraux](#)

Instructions

[Note NOR DEVL1513493N du 31 juillet 2015 relative à l'actualisation de la liste indicative des sites majeurs restant à classer au titre des articles L341-1 et suivants du code de l'environnement](#)

Source : circulaires.legifrance.gouv.fr du 31/07/2015

Jurisprudence

Rupture unilatérale de contrats tacites

[CAA Paris 31 juillet 2015 sociétés Foretec, Midi System, SGME et Elektron, req. n° 14PA03547](#)

Absence de mention du délai sur le panneau

[CAA Lyon 30 juillet 2015 commune de Pagny-le-Château, req. n° 14LY02581](#)

Statut particulier pour le permis modificatif de régularisation (article L.600-5-1 du Code de l'urbanisme)

[CAA. Bordeaux 9 juillet 2015 Mme D., req. n° 12BX02902](#)

Vu par ailleurs

La loi pour la croissance et l'activité

La loi pour la croissance et l'activité entre en phase d'application

[Le Président de la République a promulgué la loi pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques. Les principales mesures de ce texte comme l'ouverture du marché des autocars, le travail du dimanche ou encore la révision des tarifs des professions réglementées vont pouvoir très rapidement entrer en vigueur.](#)

Source : economie.gouv.fr du 07/08/2015

La loi Macron est promulguée

[La loi Macron sur la croissance et l'activité, texte emblématique du gouvernement, a été promulguée et publiée vendredi 7 août au Journal officiel, un peu plus de 24 heures après la décision du Conseil constitutionnel de valider l'essentiel du texte.](#)

Source : le Moniteur du 07/08/2015

Loi Macron : les deux mesures retoquées par les Sages qui touchent le BTP

Le Conseil constitutionnel a censuré deux dispositions prévues par la loi pour la loi Croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques : le projet Cigéo d'enfouissement des déchets radioactifs à Bure (Meuse) et le plafonnement des indemnités prud'homales en cas d'absence de cause réelle et sérieuse du licenciement.

Source : le Moniteur du 06/08/2015

Contrat public

Le seuil des marchés publics sans formalités porté à 25 000 euros en octobre ?

Bercy lance ce 19 août une concertation publique jusqu'au 14 septembre sur un projet de décret rehaussant le seuil de dispense de procédure, aujourd'hui fixé à 15 000 euros.

Source : le Moniteur du 20/08/2015

Lancement d'une concertation publique sur le projet de décret modifiant certains seuils du code des marchés publics

Le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique engage une concertation publique sur le projet de décret modifiant certains seuils du code des marchés publics. Ce projet vise à procéder au relèvement du seuil de dispense de procédure des pouvoirs adjudicateurs et des entités adjudicatrices à 25 000 euros HT, tout en garantissant, en-dessous de ce seuil, le respect des principes fondamentaux de la commande publique.

Source : DAJ du 19/08/2015

Marchés publics : Matignon prépare le terrain pour le relèvement du seuil de 15 000 euros

A la demande du Premier ministre, le Conseil constitutionnel vient d'affirmer le caractère réglementaire du seuil de 15 000 euros HT en deçà duquel un marché public peut être passé sans publicité ni mise en concurrence préalables.

Source : le Moniteur du 14/08/2015

Urbanisme

Un décret précise les modalités de réhabilitation des friches industrielles par un tiers

[Le tiers qui souhaite prendre en charge la réhabilitation d'une installation classée pour la protection de l'environnement \(ICPE\) en se substituant au dernier exploitant doit offrir des garanties financières. Les règles applicables sont définies par un décret publié au « Journal officiel » le 20 août.](#)

Source : le Moniteur du 20/08/2015

Modification du Code de l'urbanisme par la loi relative à la transition énergétique

[Cette loi modifie et ajoute un certain nombre de dispositions dans le Code de l'urbanisme.](#)

Source : moniteurjuris.fr/urbanisme du 19/08/2015

Les nouvelles règles d'urbanisme mises en œuvre par la loi « Macron »

[La loi pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques, dite loi « Macron », réforme notamment le droit touchant aux autorisations d'urbanisme et aux projets de construction ayant une incidence environnementale dans un esprit de modernisation et d'accélération des procédures.](#)

Source : le Courrier des Maires du 17/08/2015

Anru 2 : le règlement général publié

[Le règlement général du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain a été publié au Journal Officiel du 14 août. Validé mi-juillet par le conseil d'administration de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine, ce document indique aux porteurs de projets et maîtres d'ouvrage comment construire leurs projets urbains pour bénéficier des subventions de l'Anru.](#)

Source : le Moniteur du 14/08/2015

Le Code de l'urbanisme modifié par la loi NOTRe

[La loi NOTRe publiée le 8 août dernier contient des dispositions modifiant le Code de l'urbanisme.](#)

Source : moniteurjuris.fr/urbanisme du 11/08/2015

Accessibilité : l'ordonnance ratifiée, la loi promulguée, les délais toujours décriés

[La loi n° 2015-988 du 5 août 2015 ratifiant l'ordonnance n° 2014-1090 du 26 septembre 2014 a été publiée le 6 août au Journal Officiel. Les agendas d'accessibilité programmée et les délais pour la réalisation des travaux de mise en accessibilité des établissements recevant du public ne passent toujours pas auprès des associations de défense des personnes en situation de handicap.](#)

Source : le Moniteur du 06/08/2015

Environnement

Un projet de décret pour retoucher le Code de l'environnement

[Une consultation publique sur le texte est ouverte du 18 août au 9 septembre 2015.](#)

Source : le Moniteur du 21/08/2015

Le Conseil constitutionnel valide la loi de transition énergétique, mais pas l'obligation de rénovation

[Un an après sa présentation en Conseil des ministres, la loi de transition énergétique pour la croissance verte a franchi avec succès l'ultime étape de son parcours législatif : le Conseil constitutionnel en a validé la quasi-totalité des dispositions jeudi 13 août. Mais il a censuré l'article 6 qui instaurait l'obligation d'une rénovation énergétique des bâtiments résidentiels au moment des mutations, à partir de 2030.](#)

Source : le Courrier des Maires du 14/08/2015

Projet de décret sur l'économie circulaire : la consultation publique est en cours

[Dans le cadre de la loi de transition énergétique, le ministère de l'Ecologie organise une consultation publique sur le projet de décret relatif à la promotion de l'économie circulaire. Les professionnels ont jusqu'au 4 septembre pour faire part de leurs propositions](#)

Source : le Moniteur du 13/08/2015

Collectivité territoriale

La loi de transition énergétique pour la croissance verte, publiée au Journal officiel le 18 août, aborde de nombreux domaines, depuis le logement jusqu'à la gouvernance, en passant par les transports, les énergies renouvelables ou la simplification des procédures. Le Courrier des maires vous en présente les principaux éléments, qui intéressent les collectivités territoriales.

[Les outils de la loi sur la transition énergétique pour les collectivités - 1. Le bâtiment](#)

[Les outils de la loi sur la transition énergétique pour les collectivités - 2. Les transports propres](#)

[Les outils de la loi sur la transition énergétique pour les collectivités - 3. L'économie circulaire](#)

Source : le Courrier des Maires du 21/08/2015

Contrats de ville : un décret liste les 17 documents de planification à considérer

[Un décret du 31 juillet dévoile les documents en matière notamment d'aménagement, d'habitat et d'achat public responsable qui doivent, sous certaines conditions, prendre en compte les objectifs spécifiques de la politique de la ville.](#)

Source : le Moniteur du 06/08/2015

Loi Notre : une autre architecture territoriale

[Le projet de loi relatif à la nouvelle organisation territoriale de la République \(Notre\) va-t-il clarifier les compétences de chaque niveau d'administration locale ?](#)

Source : le Courrier des Maires du 14/08/2015

Vu dans les revues

AJDA n° 27-2015 du 3 août 2015 p.1519, *La remise en ordre inachevée de l'occupation contractuelle du domaine public*, par Matthieu Didierlaurent

AJDA n° 27-2015 du 3 août 2015 p.1527, *Le prix négatif dans les marchés publics*, par Martin Morales

BJCP n° 101 Juillet-Août 2015 p.247, *Un contrat entre deux personnes publiques peut-il faire l'objet d'une résiliation unilatérale ?*, conclusions Emmanuelle Cortot-Boucher

BJCP n° 101 Juillet-Août 2015 p.294, *Quelle conséquence tirer de l'annulation, par le juge de l'excès de pouvoir, de l'acte autorisant la passation d'un contrat de droit privé ?*, conclusions Benoît Bohnert

BJDU n° 4/15 Juillet-Août 2015 p.231, *Le régime des travaux de démolition en droit public*, par Francis Polizzi

BJDU n° 4/15 Juillet-Août 2015 p.260, *Comment mettre en œuvre les règles d'implantation au sein d'un lotissement ?*, conclusions Rémi Decourt-Paolini

BJDU n° 4/15 Juillet-Août 2015 p.273, *Peut-on obtenir l'indemnisation de la perte de valeur vénale d'un terrain acquis sur la base du classement illégal par le PLU comme constructible ?*, conclusions Alexandre Lallet

Le Courrier des maires n°291-292 Juin-Juillet 2015 p.35, *Travaux sur construction irrégulière : gare au changement de destination*, par Philippe Proot

Presse

Les DJ du CAC 40 : David Zeitoun et Géric Lebedoff

[SERIE D'ETE : « Qui sont les DJ du CAC 40 ? » \(18/20\). Tout l'été, « Les Echos Business » vous propose de découvrir l'identité des directeurs juridiques des entreprises du CAC 40. Aujourd'hui : David Zeitoun et Géric Lebedoff.](#)

Source : les Echos du 21/08/2015

Incendie à La Villette : l'ouverture du centre commercial reportée

[Le centre commercial Vill'Up, accolé à la Cité des sciences à Paris, devait ouvrir ses portes le 15 octobre 2015. Après l'incendie qui a détruit 10 000 m², l'exploitant Apsys reporte son ouverture à une date indéterminée.](#)

Source : le Moniteur du 21/08/2015

Paris : des commerces bientôt ouverts jusqu'à minuit

[Le projet de délimitation des zones de tourisme international \(ZTI\) élaboré par le gouvernement a retenu douze quartiers parisiens. Et s'attire les foudres des syndicats.](#)

Source : metronews.fr du 19/08/2015

Commerces : Paris sera ouvert la nuit !

[Le gouvernement va créer douze zones dans la capitale où les commerces pourront ouvrir non seulement le dimanche mais aussi le soir jusqu'à minuit.](#)

Source : le Parisien du 19/08/2015

Paris : les centres commerciaux grands gagnants de la loi Macron

[Les principaux centres commerciaux pourront ouvrir le dimanche et le soir jusqu'à minuit dans la capitale.](#)

Source : le Parisien du 18/08/2015

La loi sur la transition énergétique validée dans sa quasi-totalité

[Le Comité des sages a toutefois censuré trois articles, dont celui obligeant les propriétaires de logement, à compter de 2030, à réaliser des travaux d'isolation avant de vendre leur bien.](#)

Source : les Echos du 14/08/2015

Ce que contient (désormais) la loi Macron

[La loi pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques, dite « loi Macron », a été promulguée et publiée au Journal officiel vendredi 7 août](#)

Source : le Monde du 06/08/2015